

# Annexe V1

---

Liste des préoccupations visuelles pertinentes – Étude d'impact du projet éolien Montérégie  
Kruger Énergie



**LISTE DES PRÉOCCUPATIONS VISUELLES PERTINENTES  
ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE  
KRUGER ÉNERGIE**

	<b>PARTIE INTÉRESSÉE</b>	<b>PRÉOCCUPATIONS</b>	<b>REMARQUE</b>	<b>POINT DE VUE CORRESPONDANT</b>
1	<b>MRC Les Jardins de Napierville</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver les églises de St-Rémi et de St-Michel</li> <li>▪ Préserver le Rang des maisons de pierres sur le chemin Notre-Dame qui fait partie du circuit principal</li> </ul>	Contactées par courriel le 14 janvier 2009. N'ont rien ajouté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Simulation visuelle no 21 (rue Notre-Dame)</li> </ul>
2	<b>Municipalité de Saint-Rémi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Protéger la vue sur le Mont-Royal à partie du rang St-Antoine sud-ouest, jonction avec le chemin Notre-Dame</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Simulation visuelle no 21 (rue Notre-Dame)</li> </ul>
3	<b>Municipalité de Saint-Michel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Protéger l'église du village</li> </ul>		
4	<b>MRC Roussillon</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver la vue vers Montréal (Mont-Royal, l'Université et l'Oratoire) notamment depuis les rangs St-Pierre et St-Régis</li> <li>▪ Faire en sorte que les éoliennes ne viennent pas alourdir le circuit du paysan</li> <li>▪ Préserver les noyaux villageois; clochers, arrondissements historiques comme celui de la Prairie</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rang Saint-Pierre : pas d'interactions entre ces rangs et les vues vers Montréal</li> <li>▪ Rang Saint-Régis : pas d'interaction.</li> <li>▪ Circuit du paysan : pas d'interactions</li> <li>▪ Noyau de Laprairie : pas d'interactions</li> </ul>
5	<b>Municipalité de Saint-Constant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas de préoccupation particulière</li> <li>▪ Faire référence à l'article 23 du projet de Règlement 1286-09 sur les PAE</li> <li>▪ La responsable de l'urbanisme ajoute que suite à une première analyse, il semble y avoir des impacts visuels dans ce secteur.</li> </ul>	Contactée par courriel le 14 janvier 2009. Réponse reçue le 30 mars 2009.	Dans la municipalité, présence de la vue suivante : Simulation visuelle no 4 Mais pas de demandes particulières du milieu.
6	<b>Municipalité de Saint-Isidore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver le rang Saint-Simon qui est très important pour eux;</li> <li>▪ Les entrées du village font l'objet de projet d'embellissement (rang Saint-Régis);</li> <li>▪ La montée Sainte-Thérèse peut présenter un certain intérêt aussi.</li> </ul>	Contactée par courriel le 14 janvier 2009 sans réponse écrite. Réponse directe donnée à G. Durany (Kruger) lors de la réunion du 21 mars.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rang Saint-Simon : la simulation visuelle no 9 à partir de la rue Dupuis couvre une partie du rang Saint-Simon</li> <li>▪ Rang Saint-Régis : pas d'interaction</li> <li>▪ Montée Sainte-Thérèse : simulation visuelle no 14</li> </ul>

**LISTE DES PRÉOCCUPATIONS VISUELLES PERTINENTES  
ÉTUDE D'IMPACT DU PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE  
KRUGER ÉNERGIE (suite)**

	<b>PARTIE INTÉRESSÉE</b>	<b>PRÉOCCUPATIONS</b>	<b>REMARQUE</b>	<b>POINT DE VUE CORRESPONDANT</b>
7	<b>Municipalité de Mercier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le PAE sera fait conjointement entre la Ville de Mercier et Kruger Énergie</li> <li>▪ Au rappel du 14 janvier 09, ils ont donnée la même réponse.</li> </ul>	Contactée par courriel le 14 janvier 2009 et répondu.	
8	<b>Municipalité de Saint-Mathieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Protéger l'église qui est presque centenaire</li> <li>▪ Préserver les boisés</li> <li>▪ Préserver les vues vers l'oratoire et le Mont-Royal que l'on voit à partir du chemin de la Petite Côte, St-Mathieu</li> <li>▪ Maisons anciennes à préserver</li> </ul>	Contactées par courriel le 14 janvier. N'a rien ajouté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chemin Petite Côte : simulation visuelle no 6</li> </ul>
9	<b>Commission de tourisme Mercier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver le monument patrimonial le Relais Sauvageau-Sweeny à Mercier</li> <li>▪ Préserver le circuit patrimonial avec les 22 panneaux d'interprétation notamment au centre de Mercier</li> <li>▪ Se servir du livre fait par cette commission pour les édifices patrimoniaux (« <i>Pour ne jamais oublier. Une incursion dans le patrimoine bâti Mercierois</i> », <i>Commission de Tourisme de Mercier.</i>)</li> </ul>	Contactées par courriel le 14 janvier 2009. Fait référence au livre qui sera acheté et utilisé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Relais : simulation visuelle no 1</li> <li>▪ Centre de Mercier : simulation visuelle no 11</li> </ul>
10	<b>Vélo Québec-Secrétariat de la Route Verte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Préserver l'accès aux services et au patrimoine lors des opérations de maintenance des éoliennes</li> </ul>	Contacté par courriel le 14 janvier 2009. N'a rien ajouté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le tracé de l'axe 3 de la Route Verte n'est pas encore déterminé</li> </ul>
11	<b>SCARBIC- Soc. Conservation, Aménagement. BV. Riv. Chateauguay</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projet d'aménagement d'un observatoire avec panneaux d'interprétation sur la route Covey Hill</li> </ul>	Contacté par courriel le 14 janvier 2009. N'a rien ajouté.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aucune interaction</li> </ul>
12	<b>Citoyens de Saint-Isidore (demande faite le 16 juin 2009 lors des soirées d'informations)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer une simulation visuelle montrant les éoliennes à 750 m de distance des habitations.</li> </ul>	Exécution de la demande. Photos prises le 15 juillet 2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Simulation visuelle no 25. Prises de vue à partir de la montée du Petit Rang et de la route 207.</li> </ul>